

MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

DIRECTION NATIONALE DU  
CONTRÔLE DES MARCHES  
PUBLICS

N° 1957 /MEF/DNCMP/DAF

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

Lomé, le 20 AOUT 2014



*Madame le Directeur National*

A

*Monsieur le Responsable des Marchés  
Publics de l'Initiative pour la Transparence  
dans les Industries Extractives du  
Togo (ITIE)*

LOME

V/Réf: Lettre n°007/ITIE/ST/PRMP/2014 du 08 août 2014

Objet: Rapport d'évaluation des propositions techniques et financières relatives au recrutement d'un administrateur indépendant pour l'élaboration des rapports ITIE-Togo 2012 et 2013.

*Monsieur le Responsable,*

J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre ci-dessus référencée, **reçue le 11 août 2014**, par laquelle vous avez transmis à la Direction nationale du contrôle des marchés publics (DNCMP), pour avis, le rapport d'évaluation des propositions techniques et financières cité en objet.

En réponse, je voudrais vous informer que la DNCMP note le respect, par les membres de la commission d'évaluation, de la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût prévue dans la demande de propositions **et vous donne, en conséquence, son avis de non objection pour négocier le contrat relatif au recrutement d'un administrateur indépendant pour l'élaboration des rapports ITIE-Togo 2012 et 2013 avec le cabinet MOORE STEPHENS, qui a obtenu la note globale la plus élevée de 98,24 sur 100 points et qui propose un montant toutes taxes comprises (TTC) de cent-vingt et un mille sept cent quatre-vingt et un (121 781) dollars US, soit cinquante-huit millions huit cent vingt mille deux cent vingt-trois (58 820 223) francs CFA TTC.**

Le résultat de l'évaluation devra être notifié aux deux soumissionnaires sous la forme habituelle, dans un délai de 48 heures à compter de la réception du présent avis de non objection, et le délai réglementaire de quinze (15) jours ouvrables devra être observé pour d'éventuels recours avant la signature du contrat.

Ce résultat devra également être transmis à la DNCMP pour publication sur son portail web et dans le journal des marchés publics.

Je voudrais vous rappeler que le projet de contrat mis en forme, accompagné du procès-verbal de négociations et des pièces dont la liste est ci-jointe, devra parvenir à la DNCMP pour avis, avant sa signature.

Veillez agréer, **Monsieur le Responsable**, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur national & p.i.  
Le Directeur administratif et financier



**Rassidi SOUMAÏLA**

PJ : Liste des pièces à fournir pour l'examen juridique et technique des projets de marché (01).